Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 152

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-250123

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de faire in ricochet... et voili qu'i tayë lai téte en mon pouere caimerade, nette, c'ment vos dirin in borriâ ! ! !

Que fayait-é faire ? i étô és cent côs... quoi dire en sai fanne ! ! !

Enne idée me vint : s'i recolô â saing tchâ, sai tête ? ai n'i voirait pained ran.

Sitot musai sitôt fait.

I lai prend (sai téte) lai tin enne boussayatte pou qu'elle repreigne bin.

A bout d'in quai d'houëre, tôt â fait.

Mains, tchain mon hanne se relevé, qué l'aiffaire, Djeuseuse ! Mairiâ ! St Djôset ! el avait lai téte virië ai rebours, de traivië vos comprente, le devaint derrië ; ma foi qu'i me dié, stu ci ait des eüyes derrië.

Nos éprovenne de lai décolai entre les dous... ai n'y eut pont moyin, elle était bin côle, pou aidé !

Vos le crairais se vos viais, i vos le baiye tâ qu'ai me l'in dit. Tot pairië, i m'seu dje demaindaî se les gros médecins de Pairis aint conniéssance de cte faiçon de recolai lai téte an cé que l'airint peurdju.

Enne poëlière.

Etat civil

DAMVANT

Mois de juillet. Août et septembre.

Naissances.

Juillet. - Du 1. Juillet. Bée Paul-René, fils de Joseph, garde-frontière, de Boncourt et de Bertha, née Montavon. — Du 9. Theubet Germaine-Suzanne-Léa, fille de Jules, cultivateur de Réclère, et de Laure-Albertine née Allemand. — Du 12. Theubet, Henri-Léon-Fernand, fils de Theubet Louis, cultivateur, de Réclère et de Marie-Adelaïde née Débœuf.

Septembre. - Du 12. Juillard Marie-Madeleine-Xavière, fille de Joseph, négociant, de Damvant, et de Amélie née Riat. — Du 15. Jolissaint, Juliette-Marie-Gilberte, fille de Gustave, pierriste, de Réclère et de Elisa née Rérat.

Décès.

Juillet. — Du 5. Jolissaint Henri-Joseph, enfant, de Réclère, né le 28 juillet 1895.

Août. — Du 18. Donzelot François-Joseph, horloger de Montandon (France) né le 9 septembre 1818.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 150 du *Pays du Dimanche :*

586. CHARADE.

Marche-pied.

587. RÉBUS GRAPHIQUE.

La musique entraîne les danseurs.

588. LOGOGRIPHE.

Orgueil. Or. Orgue. Oeil.

589. MOTS EN TRIANGLE.

M E T E O R E
E M A C I E
T A C H E
E C H O
O I E
R E
E

Ont envoyé des *Solutions complètes :* MM. Roméo et Juliette au Val Terbi ;

Ont envoyé des *Solutions partielles :* MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Lubin se rapprochant de la *Salevia ;* Vive le père Krüger et ses Burghers ! Honni soit l'infâme Chamberlain et les pirates de l'or ! Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ;

594. MÉTAGRAMME.

Oiseau, sur mes cinq pieds, j'enchante votre [oreille.
Si vous changez mon chef, je vous pends à [l'oreille.

595. VERS A TERMINER.

C'est une fleur à peine —
Qui tient du lys pour la
Pour la fraîcheur tient de la —
Du tournesol pour la
Mais par malheur un peu trop —
Légère comme le —
Elle tient de la
Elle fuit quand on veut la —

Quelle est la fleur, et quel est son emblème ?

596. MOTS HISTORIQUES

Qui a exprimé la pensée suivante ?

« *L'anecdote est le copeau de l'histoire* ».

597. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms de deux oiseaux gallinacés :

a, e, e, i, i, d, d, d, n, p, t.

X
X
X X X X X
X
X
X
X

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *11 décembre prochain.*

Petite poste

Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) remercie le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville pour ses meilleurs souhaits. Sont-ce déjà des souhaits de bonne année ? C'est un peu tôt ; dans tout autre cas, nous doutons s'ils sont bien sincères.

Nous regrettons de ne pouvoir lui adresser les nôtres en retour : 1° Noël n'est pas encore là, le Nouvel-An tombe sur le 1er janvier ; 2° nous estimons que ce serait porter de l'eau dans le Rhin.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Exportation de bois en France. — Voir l'avis publié par le Département fédéral du du commerce dans la feuille officielle du samedi, 24 novembre 1900 (N° 94).

Charmoille. — Le 2 à 1 h. pour voir si l'on établira l'école complémentaire.

— Immédiatement après, assemblé des propriétaires fonciers pour s'occuper du curage des cours d'eau.

Cœuve. — Le 2 décembre à midi pour décider le partage du fonds des pauvres et des réparations de chemins.

Courchavon. — Le 2 à 2 h. pour s'occuper de réparation à une fontaine, d'une parcelle de terrain et décider comment on construira la route Courchavon-Mormont.

Bémont. — Le jeudi, 6 décembre, à 9 h. pour plaider l'ouverture des chemins, s'occuper des impôts et renouveler les autorités.

Délémont. — Assemblée paroissiale le 9 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, arrêter le budget et s'occuper de la question diocésaine.

Porrentruy. — Le 9 à 10 h. 1/2 à la Halle de gymnastique pour arrêter les budgets, s'occuper de la gratuité du matériel scolaire, ratifier des ventes de terrains etc.

Peuchappatte. — Le 17 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Fregiécourt. — Le 9 à 2 h. pour s'occuper du partage du fonds des pauvres, arrêter le budget, fixer des traitements et réparer une écluse.

Montignez. — le 9 de 12 à 2 h. au local ordinaire, pour élire la série sortante du conseil, avec le receveur et le secrétaire.

A 2 h. 1/2 l'assemblée procédera à la nomination du guet-de-nuit et du garde-forestier.

Cote de l'argent

du 28 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 112. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 114. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

TABLEAU MAGIQUE

Où se trouve le gardien des oies ?

Bons mots.

Au théâtre du casino. Simple dialogue :

— Madame, ne pourriez-vous ôter votre chapeau ?

— Non, monsieur.

— J'ai payé un louis ma place, c'est pour voir.

— J'ai payé six louis mon chapeau, c'est pour qu'on le voie.

***

On arrête, à l'Exposition horticole, un individu en train de dérober des poires superbes.

— Pourquoi commettiez-vous ce vol ? dit le commissaire.

— On m'avait recommander de ne pas visiter l'Exposition sans en retirer quelque fruit.